

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identificateur du produit** : **LIQUIDE DE FREIN DOT 4**

**Usage du produit** : Liquide de frein

**Famille chimique** : Mélange de glycol.

**No. de pièce du fabricant** : M4512C

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**

**Radiator Specialty Co., of Canada**

1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

**Nom et adresse du fabricant:**

Consulter le fournisseur

**No de téléphone d'information**

: (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: 613-996-6666 (CANUTEC)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)).

Pour des buts informationnels, ce produit aurait la classification suivante de SIMDUT :  
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

**Aperçu des urgences** : Liquide jaune. Légère odeur d'éther.

Avertissement!

Peut être nocif par inhalation. Peut être nocif par ingestion. Provoque une irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

#### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

*Inhalation* : Si le produit est chauffé ou en cas de formation de buées, l'inhalation risque de causer une irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire.

*Peau* : Risque de causer une légère irritation de la peau.

*Yeux* : Risque de causer une irritation de modérée à grave.

*Ingestion* : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée.

#### Effets nocifs chroniques éventuels

: La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

**Statut de cancérigène** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

#### Effets potentiels sur l'environnement

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Orthoborate de triéthylène glycol monométhyl éther	<b>30989-05-0</b>	15,00 – 40,00
Monométhyléther de triéthylène glycol	<b>112-35-6</b>	10,00 – 30,00
Monométhyléther de polyéthylène glycol	<b>9004-74-4</b>	10,00 – 30,00

Éther de triéthylène glycol et de monobutyle	<b>143-22-6</b>	8,00 – 18,00
Éther monobutylique de polyalkylène glycol	<b>9004-77-7</b>	7,00 – 13,00
Tétraéthylène glycol	<b>112-60-7</b>	0 – 10,00
Triéthylène glycol	<b>112-27-6</b>	0 – 5,00
Glycol de pentaéthylène	<b>4792-15-8</b>	0 – 5,00
Diisopropanolamine	<b>110-97-4</b>	0 – 1,50
hydroxyde de sodium	<b>1310-73-2</b>	0 – 1,00

Note: Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)).

#### SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

#### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

##### Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

**Moyen d'extinction approprié** : La poudre chimique, du gaz carbonique, de la mousse antialcool ou de l'eau pulvérisée.

##### Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

##### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); formaldéhyde; Autres composés organiques non identifiés.

#### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

##### Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

##### Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

##### Matières interdites

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

**Exigences en matière d'entreposage**

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides; Bases.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition**

<b>Ingrédients</b>	<b><u>ACGIH TLV</u></b>		<b><u>OSHA PEL</u></b>	
	<b><u>TWA</u></b>	<b><u>STEL</u></b>	<b><u>PEL</u></b>	<b><u>STEL</u></b>
Orthoborate de triéthylène glycol monométhyl éther	P/D	P/D	P/D	P/D
Monométhyléther de triéthylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Monométhyléther de polyéthylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	P/D	P/D	P/D	P/D
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Tétraéthylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Triéthylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Glycol de pentaéthylène	P/D	P/D	P/D	P/D
Diisopropanolamine	P/D	P/D	P/D	P/D
hydroxyde de sodium	2 mg/m <sup>3</sup> (Plafond)	P/D	2 mg/m <sup>3</sup>	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

**Protection des yeux/du visage**

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées.

**Autre équipement de protection**

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: liquide	<b>Apparence</b>	: Liquide jaune.
<b>Odeur</b>	: Odeur d'ammoniaque.	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: 7,7 (évalué)		
<b>Point d'ébullition</b>	: 282°C @ 760 mmHg	<b>Densité relative</b>	: 1,05
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
		<b>Solubilité dans l'eau</b>	: soluble
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: < 0,01 (évalué)	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: P/D
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: > 10 (évalué)	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: P/D
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: P/D	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	: 132,2°C	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: coupelle fermée	<b>Retour de flamme observé</b>	: S/O
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D	<b>Viscosité</b>	: P/D
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: S/O		
<b>Pression absolue du contenant</b>	: S/O		
<b>Renseignement générique</b>	: Aucun renseignements supplémentaires.		

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Risque de produire des peroxydes explosifs durant une exposition continue à l'air et à la chaleur.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Oxydants forts; Acides forts; Des bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Peroxydes. Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Organes cibles</b>	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central. Foie; Reins.
<b>Voies d'exposition</b>	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : OUI <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
<b>Propriétés irritantes du produit</b>	: Irritant léger pour la peau. Irritant modéré à grave pour l'oeil.
<b>Données toxicologiques</b>	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<b>Composants</b>	<b>CL<sub>50</sub> (4hr)</b> <b>inh, rat</b>	<b>DL<sub>50</sub></b>	
		<b>(Orale, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
Orthoborate de triéthylène glycol monométhyl éther	P/D	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Monométhyléther de triéthylène glycol	P/D	11 800 mg/kg	7400 mg/kg
Monométhyléther de polyéthylène glycol	P/D	> 22 mL/kg	> 20 mL/kg
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	P/D	5300 mg/kg	> 2000 mg/kg

Éther monobutylique de polyalkylène glycol	P/D	> 2000 mg/kg	P/D
Tétraéthylène glycol	> 5 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	34 700 mg/kg	22 600 mg/kg
Triéthylène glycol	> 5,0 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	9500 - 22 060 mg/kg	> 18 000 mg/kg
Glycol de pentaéthylène	P/D	> 16 000 mg/kg	P/D
Diisopropanolamine	> 2,069 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité) (souris)	> 2000 - 3980 mg/kg	8000 mg/kg
hydroxyde de sodium	P/D	P/D	P/D

- Statut de cancérigène** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérigènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
- Térogénicité** : N'est pas sensé être un térogène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

### Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Orthoborate de triéthylène glycol monométhyl éther	30989-05-0	> 222 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de triéthylène glycol	112-35-6	> 10 000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de polyéthylène glycol	9004-74-4	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther de triéthylène glycol et de monobutyle	143-22-6	2400 mg/L	P/D	Aucun(e).
Éther monobutylique de polyalkylène glycol	9004-77-7	> 1800 mg/L (Turbot)	P/D	Aucun(e).
Tétraéthylène glycol	112-60-7	> 10 000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Triéthylène glycol	112-27-6	69 800 mg/L (Vairon à grosse tête)	> 1500 mg/L/28 jours Capucette (Menidia menidia)	Aucun(e).
Glycol de pentaéthylène	4792-15-8	> 50 000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Diisopropanolamine	110-97-4	≥ 1000 mg/L, ≤ 2200 mg/L (poisson zèbre)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	125 mg/L (Guppy sauvage)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les daphnias</b>		
		<b>CE50 / 48h</b>	<b>NOEL / 21 jours</b>	<b>Facteur M</b>
Orthoborate de triéthylène glycol monométhyl éther	30989-05-0	> 500 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de triéthylène glycol	112-35-6	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de polyéthylène glycol	9004-74-4	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	2210 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	9004-77-7	4800 mg/L (daphnie magna) (QSAR )	P/D	Aucun(e).
Tétraéthylène glycol	112-60-7	7800 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Triéthylène glycol	112-27-6	39 000 mg/L (daphnie magna)	> 15 000 mg/L	Aucun(e).
Glycol de pentaéthylène	4792-15-8	> 20 000 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Diisopropanolamine	110-97-4	277,7 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	40,4 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les algues</b>		
		<b>EC50 / 96h or 72h</b>	<b>NOEC / 96h or 72h</b>	<b>Facteur M</b>
Orthoborate de triéthylène glycol monométhyl éther	30989-05-0	> 500 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de triéthylène glycol	112-35-6	> 500 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Monométhyléther de polyéthylène glycol	9004-74-4	P/D	P/D	Aucun(e).
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	> 500 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	9004-77-7	391 mg/L/72hr (Skeletonema costatum)	P/D	Aucun(e).
Tétraéthylène glycol	112-60-7	> 100 mg/L/72hr (diatomée)	100 mg/L/72hr (diatomée)	Aucun(e).
Triéthylène glycol	112-27-6	> 100 mg/L (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Glycol de pentaéthylène	4792-15-8	P/D	P/D	Aucun(e).
Diisopropanolamine	110-97-4	270 mg/L/72hr (algues vertes)	125 mg/L (algues vertes)	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	P/D	P/D	Aucun(e).

**Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.  
 Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: hydroxyde de sodium.  
 Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: Tétraéthylène glycol; Glycol de pentaéthylène.  
 Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Orthoborate de triéthylène glycol monométhyl éther; Monométhyléther de triéthylène glycol; Monométhyléther de polyéthylène glycol; Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle; Éther monobutylique de polyalkylèneglycol; Triéthylène glycol; Diisopropanolamine.

**Potentiel de bioaccumulation**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<b>Composants</b>	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</b>	<b>Facteur de bioconcentration (FBC)</b>
Orthoborate de triéthylène glycol monométhyl éther (CAS 30989-05-0)	- 4,37	P/D
Monométhyléther de triéthylène glycol (CAS 112-35-6)	- 1,46 (calculé)	P/D
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle (CAS 143-22-6)	0,51	P/D
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol (CAS 9004-77-7)	0,436	P/D
Tétraéthylène glycol (CAS 112-60-7)	- 2,02 (estimé)	3 (estimé)
Triéthylène glycol (CAS 112-27-6)	- 1,7 (estimé)	3,162 (estimé)
Glycol de pentaéthylène (CAS 4792-15-8)	- 2,3	P/D
Diisopropanolamine (CAS 110-97-4)	- 0,79	3,16 (estimé)

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

**Méthodes d'élimination**

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
<b>Canada (TMD)</b>	Aucun(e).				
<b>Renseignements supplémentaires</b>					

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Étiquetage:**

Ce produit est emballé et vendu comme un produit de consommation. La Loi sur les produits dangereux (LPD) ne s'applique pas aux produits de consommation (Loi sur les produits dangereux Section 12(j)). Tel quel, ce produit n'a pas besoin d'une étiquette du fournisseur SIMDUT.

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

**Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.**

**Renseignement fédéral É.-U :**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**Légende** :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- SNC: Système nerveux central
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références** :

1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><b><u>Préparée pour :</u></b>  Radiator Specialty Co. of Canada  1711 Aimco Blvd.  Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7  Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)  Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b><u>Préparée par :</u></b>  ICC Centre de Conformité Inc.  <a href="http://www.thecompliancescenter.com">http://www.thecompliancescenter.com</a></p>	

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 08/09/2007

**LIQUIDE DE FREIN DOT 4**

M4512C

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 07/25/2016

Page 9 de 9

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 07/25/2016

**No de révision**

: 5

**Informations de révision**

: sections de la FDS mises-à-jour:  
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

**FIN DU DOCUMENT**